

# BULL'CRB N°134

Mars 2018

## Cyclo - Marche - VTT



### Activité permanente du CRB

**CYCLO :** Rendez vous devant la salle **Gauguin** allées Paul Gauguin à Lasbordes

Pas de sorties systématiques en semaine. Chaque adhérent peut proposer une sortie qu'il adressera par SMS

**VTT :** Rendez vous sur le parking de l'**Hôtel de ville de Balma**.

► Pas de sortie programmée en semaine, lorsque les conditions météo et le terrain sont favorables, chaque vététiste peut toujours proposer une idée de sortie, soit dans les environs, soit pour la journée

**MARCHE:** Rendez vous rue Paul Cézanne à Lasbordes.

► **Sorties à 9h** le mardi et le vendredi.

► **Sorties à 13h30** un mardi sur deux hors de Balma en co-voiturage, l'info est donnée par mail.

► **Sorties à la journée**.

'Dimanche 11 mars 2018	Raquettes vers Col de Scaramus	Randonnée/Pique nique	Agnès CAU
------------------------	--------------------------------	-----------------------	-----------

### Le Bull'CRB victime de « FAKE NEWS » ?

A la lecture du résumé de l'AG sur le Bull N°133, l'exécutif du CRB a paniqué en prenant connaissance de décisions qui n'avaient jamais été votées concernant le jeu de chaises musicales prévu à la tête du CRB.

Immédiatement on a pensé que le Bull avait été victime d'une rafale de Fake News très à la mode pour s'immiscer dans une élection présidentielle....or justement le CRB devait élire son nouveau Président !

Hélas la réalité est toute simple, l'erreur du rédacteur est d'avoir (mal) supputé les nominations qui devaient avoir lieu quelques jours plus tard au Comité de Direction programmé après l'AG.

**Vous retrouverez ci dessous la constitution des bureaux des différentes entités du CRB votée au CD (extrait du Compte Rendu officiel du Conseil de Direction.)**

### Composition du Bureau du CRB et des 2 délégations. (Extrait du CR officiel du CD)

Membres élus du Bureau du CRB:	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Président : Jean-Paul FOURTET</b></li> <li>- <b>Trésorier : Pierre MOREAU</b></li> <li>- <b>Secrétaire : Blandine MAURE</b></li> <li>- Vice-président "Marche" : Agnès CAU</li> <li>- Vice-président "Cycle" : René VACHEYROUX</li> <li>- Trésorier adjoint : Michel MAZEL</li> <li>- Secrétaire adjointe : Madeleine BRISEMUR</li> <li>- Membres actifs : Albert SOLER et Jean DIGNAT</li> </ul>
--------------------------------	---

<p>Délégation pour les Cyclo/VTT</p> <p><b>FFCT (Fédération Française Cyclo-Tourisme) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Président : René VACHEYROUX</b></li> <li>- <b>Trésorier : Pierre MOREAU</b></li> <li>- <b>Secrétaire : Michel MAZEL</b></li> </ul>	<p>Délégation pour les Marcheurs</p> <p><b>FFRP (Fédération Française Randonnée Pédestre) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Président : Agnès CAU</b></li> <li>- <b>Trésorier : Jean-Paul FOURTET</b></li> <li>- <b>Secrétaire : Blandine MAURE</b></li> </ul>
--	--

### Sortie du 28 janvier dans le Lauragais

Il existe dans le Lauragais un sentier appelé « les collines du vent » qui va de Villeneuve-la-Comptal à Fanjeaux en passant par Laurac et Villasavary. Agnès avait décidé de nous faire découvrir une partie de cet itinéraire avec une balade en crête autour de Villeneuve. L'enseillement était prévu...mais le soleil avait décidé ce matin là de faire grasse matinée, il pointerait son nez à midi juste à temps pour nous permettre de pique niquer à l'ombre des houpriers des lieux et d'apprécier le panorama superbe sur les Pyrénées et ses collines sauvages terrain de jeu pour le gibier ...et les marcheurs.

A voir les photos de cette sortie dans la Galerie du CRB.



Le Bergé qui mène son troupeau

## Le triste feuilleton de la bicyclette verte

Dans le N° 131 du Bull'CRB je vous narrais l'histoire du vélo vert pomme parti à l'assaut de certaines grandes villes pour concurrencer les vélos en libre service attachés eux à une station et à un arceau.

Ces vélos verts gérés par la Société Gobee.Bike étaient disséminés en ville, géolocalisables via une application pour smartphone et se louaient en scannant un code-barre, qui déverrouillait l'antivol. L'utilisateur déposait ensuite le vélo où il le souhaitait, sans l'attacher.

Hélas l'histoire a tourné court tant les dégradations étaient déraisonnables au point que la société chinoise a dû remballer ses vélos et...son concept.

La presse nous rapporte les propos de Gobee : "Nous avons démarré nos activités le 5 octobre 2017 à Lille, puis Paris et Reims. Par la suite, nous avons lancé notre service dans sept autres villes d'Europe. En quatre mois en France, **60% de notre flotte a été détruite**. 3200 vélos dégradés, 1000 vélos volés, 6500 interventions de nos agents,...les détériorations n'ont fait que s'amplifier, devenant le nouveau passe-temps d'individus, le plus souvent mineurs, encouragés par des contenus largement diffusés et partagés sur les réseaux sociaux".

**RESULTAT...! Gobee quitte la FRANCE**

## Que devient la prime pour l'achat d'un VAE ?

Après bien des hésitations, si vous n'avez pas acheté votre VAE en 2017, vous avez toutes les chances en 2018 de ne plus bénéficier de la fameuse prime de 200€ accordée par l'État.

Certes elle n'est pas supprimée, mais pour l'obtenir les conditions sont beaucoup plus restrictives, en effet, pour y être éligible, vous devez notamment être domicilié en France, être non-imposable à l'impôt sur le revenu et être bénéficiaire d'une aide locale dédiée à l'achat d'un vélo électrique autant dire que l'état ne distribue plus de prime.

Malgré tout, introduite en février 2017 cette prime aura facilité l'achat d'un VAE à 250000 personnes.



La bicyclette verte était belle... mais tellement convoitée par les casseurs qui en ont leur jouet préféré.

## VAE capoté contre les intempéries



Gare aux caprices d'Eole qui pourrait bien emporter le cycliste là où il ne voulait pas aller

## Cyclauto ? Autocycle ? Vélo mobile ?



Ni voiturette ni vélo mais les 2 en même temps.

C'est un vélo : il est doté d'un entraînement à pédales, avance avec la force musculaire du passager, assisté d'un moteur électrique et de roues de vélo, le guidon est remplacé par 2 leviers .

C'est une voiture : munie d'un siège confortable, d'une toile étanche en guise de carrosserie, de freins et de suspensions, d'un pare-brise chauffant, d'un essuie-glace, de phares, de rétroviseurs, d'un petit coffre et même d'une attache remorque.

L'engin conserve toutefois le statut de vélo, il peut rouler sur les pistes cyclables, il mesure 180 cm de long pour 75 cm de large et 145 cm de haut (vitesse max. 25 km/h) (une idée d'Albert)

## Engin « Vélotisé »... !



Il n'a pas d'assistance électrique mais des roulettes pour l'équilibre...!!!!  
Sera-t-il répertorié dans le Guinness ?